Archiprêtré de Saumur: Brigné, Brossay, Cunault, Coron, Doué, Douces, Grézillé, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Saint-Hilaire-du-Bois, Martigné-Briand, Saint-Macaire-du-Bois, Nueil, Trémont, Vihiers, Les Verchers.

Archiprêtré de Segré : Challain, Chambellay, La Cornuaille, Freigné,

Loiré, Le Lion,

Les deux dernières retraites de la saison d'hiver auront lieu à la Communauté de la Retraite d'Angers du 28 février au 4 mars (pour toutes) et du 21 au 25 mars (fiancées). Envoyer les adhésions à M¹¹e Jozéau, 10, rue du Vollier.

## Bibliothèque Théâtrale

L'Union d'Anjou vient de constituer une bibliothèque théâtrale, doublée d'un fichier.

Ce Service a pour but de constituer un organisme de renseignement

et de prêt de livrets à la disposition des Œuvres.

Le fichier permet de se rendre compte assez rapidement des caractéristiques de chaque pièce, comédie ou drame, nombre d'actes, décor,

costume, etc...).

Le fond de départ a été constitué grâce à l'apport des livrets, fait par la J. A. C. ou les dépôts faits par les écclésiastiques. Ceux qui contribuent à ce fond (au moins, une dizaine de livrets) utilisent ensuite gratuitement les services de la bibliothèque. Pour les autres, une location minime est demandée : 2 francs par semaine et par livret. De toute façon, une caution est nécessairement demandée pour chaque prêt, mais on peut consulter sur place (caution, 100 francs par livret).

Ce service fonctionne dans les locaux du Secrétariat de l'Union d'Anjou, 10, rue du Vollier, Angers, de 10 h. 30 à midi, et de 14 h. 30

à 18 h. 30.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

## Au sujet de la béatification des Martyrs Angevins

S. Exc. Mgr Costes a eu la joie de recevoir, avant de mourir, d'excellentes nouvelles au sujet de la béatification des martyrs angevins.

M. Jeuné, supérieur du Séminaire Français, à Rome, et postulateur de la cause, lui annonçait que S. Em. le cardinal Tisserant, sousdoyen du Sacré-Collège et, secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale, avait accepté d'être le Cardinal Ponent de cette cause de nos martyrs. C'est donc lui qui fera désormais, au nom de l'Evêque d'Angers, les démarches nécessaires auprès des Congrégations romaines et du Souverain Pontife.

Tout le monde connaît l'admirable dévouement et l'activité inlassable du cardinal Tisserant. En sa qualité de français, il est heureux de travailler à mettre en évidence et à promouvoir toutes les gloires religieuses de la France. C'est lui qui présidait, à Lourdes, en octobre dernier, le 41° Pélerinage du Rosaire. Dans un discours récent qui fut très remarqué, il comparaît la persécution religieuse, derrière le rideau de fer, à celle que subit l'Eglise de France, pendant la Révolution de 1793. C'est dire combien il est documenté sur cette période